



DÉCLARATION LIMINAIRE FSU

CAEOC – 22 JUIN 2026

**Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil académique des langues
régionales,**

La FSU tient tout d'abord à réaffirmer notre attachement au dialogue engagé au sein de cette instance et à saluer les orientations affichées par l'académie en faveur de la consolidation et du développement de l'enseignement de l'occitan.

Toutefois, nous constatons que des écarts importants persistent entre les ambitions affichées et les réalités du terrain. Ces décalages fragilisent les parcours existants, souvent de manière progressive et peu visible, mais avec des conséquences bien réelles pour les élèves, les familles et les personnels.

L'un des enjeux majeurs demeure la continuité des parcours. Les ruptures entre l'école et le collège, puis entre le collège et le lycée, mais aussi parfois au sein d'un même cycle — entre la 5e et la 4e ou encore entre la seconde et la première — restent nombreuses. La mise en concurrence des parcours bilingues et optionnels avec d'autres enseignements facultatifs, ainsi que l'impossibilité récurrente de poursuivre l'enseignement de l'occitan dans certaines filières technologiques à partir de la classe de première, contribuent à la baisse des effectifs dans le second degré et fragilisent durablement les sections existantes ainsi que l'ensemble du réseau.

Nous demandons que soit mis en place un suivi académique des cohortes d'élèves engagés dans les parcours bilingues et optionnels, afin d'identifier précisément les poursuites, les ruptures et les abandons de parcours. Ces données sont indispensables pour éclairer les décisions à venir et construire une politique de développement cohérente. De même, une communication institutionnelle ambitieuse et positive sur l'offre d'enseignement apparaît nécessaire. À titre d'exemple, la réalisation d'un document de présentation valorisant les parcours de l'école au lycée dans chaque département constituerait un levier utile d'information et de promotion auprès des familles. Nous demandons également qu'une initiation généralisée soit proposée aux élèves de sixième dans les établissements offrant déjà l'option occitan.

Il nous paraît par ailleurs illusoire de conduire une politique ambitieuse à moyens constants. Nous réaffirmons notre préoccupation concernant les

moyens horaires alloués aux enseignements optionnels. Si nous prenons acte des règles actuelles de financement, nous regrettons les fortes disparités qu'elles génèrent entre établissements. Dans un contexte budgétaire contraint, prélever deux heures sur la marge d'autonomie constitue trop souvent un obstacle au maintien ou au développement des enseignements. Nous réitérons donc notre demande d'un retour au fléchage intégral des moyens dédiés ou, à défaut, d'un assouplissement des modalités actuelles afin de limiter leurs effets négatifs sur les parcours.

La question des ressources humaines demeure également centrale. Plusieurs postes restent vacants et les recrutements apparaissent insuffisants ou incertains. Cette situation appelle des réponses fortes en matière de recrutement, mais aussi de formation initiale et continue. L'attractivité des postes liés à l'enseignement de l'occitan, notamment dans les filières bilingues, doit devenir une priorité académique si nous voulons garantir l'avenir de cet enseignement. Dans le second degré, la réduction du nombre d'établissements de rattachement des enseignants de langue et culture occitanes, avec un objectif de service sur deux EPLE au maximum, constituerait un signal positif tout en favorisant le développement de l'offre sur les établissements concernés.

Nous attirons également votre attention sur la nécessité de renforcer la formation de l'ensemble des personnels. Les enjeux liés au bilinguisme demeurent encore insuffisamment connus dans certains secteurs, notamment dans l'ASH. Cette méconnaissance conduit parfois à écarter de fait des élèves qui pourraient pourtant pleinement bénéficier d'un cursus bilingue. Un effort accru de sensibilisation et de formation apparaît donc indispensable.

Nous souhaitons enfin attirer l'attention du Conseil sur plusieurs situations particulièrement préoccupantes.

Au lycée de Lavar, les difficultés rencontrées pour assurer la continuité de la section bilingue, pourtant l'une des plus anciennes d'Occitanie, demeurent préoccupantes.

Dans le Lot, la suppression du poste surnuméraire de l'école de Gramat a conduit à une réorganisation contrainte du site bilingue. Cette décision entraîne une dégradation des conditions de travail, des répercussions pour les familles, des changements importants pour les élèves ainsi qu'un manque de visibilité préjudiciable à la confiance des parents. Ces déstabilisations peuvent, à terme, conduire à la fermeture de cursus bilingues.

Nous avons également pris acte de l'annonce par Madame la DASEN du Lot de la réouverture du poste de conseiller pédagogique départemental occitan. Si nous nous réjouissons de cette décision, nous serons particulièrement vigilants quant à son calibrage, à sa faisabilité et à son effectif pourvoi.

Plus largement, les ambitions affichées en faveur des langues régionales ne pourront se concrétiser sans moyens humains suffisants, sans politique

ambitieuse, sans visibilité des parcours et sans engagement volontariste garantissant leur continuité sur l'ensemble du territoire académique.

L'enseignement de l'occitan participe pleinement des objectifs d'égalité républicaine, de justice sociale et de réussite des élèves. Il contribue également à l'éducation artistique et culturelle des jeunes et à l'accès de toutes et tous à un patrimoine linguistique et culturel commun. À ce titre, il mérite une attention et des moyens à la hauteur des engagements affichés.

Enfin, nous souhaitons que les projets relevant de l'éducation artistique et culturelle s'inscrivent pleinement dans le cadre national du PEAC, bénéficient d'un financement pérenne de l'Éducation nationale et garantissent une égalité d'accès sur l'ensemble du territoire.

Nous espérons que les échanges de ce Conseil permettront d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations exprimées aujourd'hui et de construire collectivement les conditions d'un développement durable et ambitieux de l'enseignement de l'occitan dans notre académie.